



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de ville tiendra une séance extraordinaire le **lundi 20 décembre 2021, à 19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 855 de la 2^e Avenue à Val-d'Or, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2022 et du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Cette séance sera diffusée simultanément sur la page Facebook de la Ville et en différé sur son site Internet au www.ville.valdor.qc.ca.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions réservée au public porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Avis est également donné que la séance ordinaire du lundi 20 décembre 2021 débutera exceptionnellement à 20 h, ou immédiatement après la levée de la séance extraordinaire.

DONNÉ À VAL-D'OR, le 8 décembre 2021.

**M^e ANNIE LAFOND, notaire
Greffière**